

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE



Date de génération de ce justificatif : 29/12/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

IZELVOR PRODUCTIONS – Constitution de société

Référence : L027417

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 1 novembre 2024 sur [paysan-breton.fr](#)

Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Forme : SASU Dénomination : IZELVOR PRODUCTIONS
Siège : 8 La Grève Du Château 29800 LA FOREST LANDERNEAU Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BREST Capital : mille cinq cents euros (1.500,00 €) Objet : La conception, la production, l'édition, l'enregistrement, la création, la distribution, la commercialisation de contenus, programmes audiovisuels, cinématographiques et multimédias, notamment des œuvres graphiques, vidéos, œuvres photographiques, clips musicaux, clips publicitaires, films institutionnels, Activité de création et réalisation graphique sur différents supports, webdesign, L'organisation de tout évènement public, privé ou associatif, notamment des concerts, fêtes, conventions, séminaires, festivals, La location de matériels liés à l'objet social, La vente d'images (stock), La réalisation d'imagerie technique et/ou scientifique, notamment au sein de chantiers hyperbarés, L'enseignement, la formation non continue sous toutes ses formes, sur tous supports, à destination de tout public. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Président : Monsieur Armel Ruy demeurant 8 La Grève Du Château 29800 LA FOREST LANDERNEAU

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
